

## PROTOCOLE D'ACCUEIL D'INTÉGRATION D'ENFANTS HANDICAPES

### Comment vous pouvez nous informer :

- 📅 lors des inscriptions périodiques au Centre de Loisirs.
- 📅 par contact téléphonique ou visite sur site.

### 1 / PREMIER RENDEZ-VOUS : LES PARENTS ET LA DIRECTION

**OBJECTIF** : Faire connaissance :

- Visite de la structure et remise du projet.
- Les familles donnent les renseignements utiles à la prise en charge de leur enfant.
- Remise des documents du S.I.A.M. qui permettent de mieux connaître l'enfant en vue d'une intégration réussie et pertinente au sein de l'accueil de loisirs.

### 2 / DEUXIÈME RENCONTRE : LES PARENTS / LA DIRECTION / LES ANIMATEURS / LES PARTENAIRES....

**OBJECTIF** : élaborer ensemble le protocole d'accueil.

- ✓ Échanges avec la famille et les professionnels
- ✓ Données sur l'enfant à partir du dossier de renseignements et des partenaires.
- ✓ Définir l'attente des parents
- ✓ Proposition de créneaux d'adaptation où les parents peuvent rester sur site.
- ✓ Définir un ou plusieurs objectifs éducatifs.
- ✓ Proposition d'un planning d'accueil adapté à la situation et à la structure.

### 3 / ÉVALUATION ET BILAN RÉGULIERS.